

la ligue de  
l'enseignement

Bretagne

formations

BAFA  
BAFD

Animateur  
et Directeur

en séjours de vacances  
ou accueils de loisirs

2009-2010

# Le BAFA, le BAFD à la Ligue, pourquoi?

## Le BAFA et le BAFD

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur sont délivrés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, et sont reconnus par l'ensemble des organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs.

Ces formations constituent une préparation à la prise de responsabilités, et permettent de développer de nouvelles compétences, d'expérimenter sa solidarité et son dynamisme dans un projet collectif.

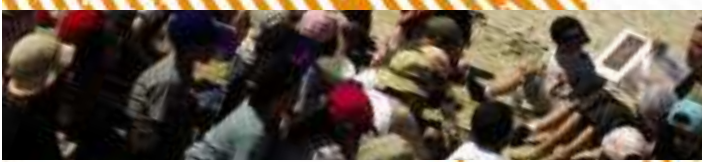
## La Ligue de l'enseignement Bretagne

La Ligue de l'enseignement Bretagne est l'échelon régional d'un mouvement national habilité par le Ministère de la Jeunesse et des Sports comme organisme de formation. La Ligue de l'enseignement intervient pendant les temps de loisirs et de vacances. Elle organise des accueils de loisirs, des séjours de vacances pour les enfants et les adolescents.

## Un droit à l'éducation et aux vacances

La Ligue de l'enseignement affirme sa volonté de défendre les droits aux vacances et aux loisirs pour tous.

Ceux-ci constituent des temps privilégiés d'éducation, d'épanouissement, d'apprentissage de la socialisation et de la citoyenneté.



# BAFA : 3 étapes

## Un stage théorique, formation générale de 8 jours

Il a pour objectif de développer chez le stagiaire les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur.

Son contenu : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en centre de vacances et de loisirs, la réglementation, la sécurité, les projets pédagogiques et d'activités, le rôle et la fonction de l'animateur.

## Un stage pratique de 14 jours

Dès la fin de la formation, vous devez vous mettre à la recherche d'un lieu de stage pratique (en séjours de vacances ou accueil de loisirs régulièrement déclaré). Ce stage devra être réalisé au plus tard 18 mois après le stage théorique. Cette étape vous permet la mise en pratique des acquis théoriques par votre participation active au déroulement du séjour.

## Un stage d'approfondissement de 6 jours

Cette session a pour objectif d'une part de faire le point de vos acquis au regard de votre expérience pratique, d'autre part d'enrichir les connaissances et techniques de l'animateur dans un domaine spécifique que vous aurez choisi (voir les différents thèmes proposés).

### Conditions :

Etre âgé de 17 ans au premier jour du stage.

A l'issue de ces 3 stages validés, la DDJS délivre le BAFA après commission.

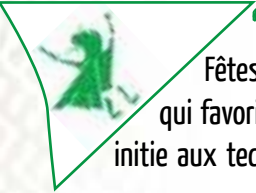
# Approfondissement BAFA :

## les thèmes



### Petite enfance

A partir d'une réflexion sur le développement du jeune enfant, vous découvrirez différentes techniques pour susciter et développer l'imaginaire du tout petit.



### Pratiques artistiques et spectacles

Fêtes et spectacles sont des moments de partage et d'émotions qui favorisent l'expression et la créativité de l'enfant. Cette formation initie aux techniques et au développement de projets artistiques.



### Activités de bord de mer

L'environnement maritime représente un formidable espace de découvertes et de jeux. Cette formation permettra de mieux connaître ce milieu naturel, ses potentialités, et d'amener les enfants à le respecter.



### Jeux de plein air et environnement

Le jeu est un facteur de socialisation important dans la vie de l'enfant. Animer des jeux en plein air, réfléchir sur les règles, tirer parti de la richesse de l'environnement naturel et humain développe la curiosité des enfants.



### Jeux et grands jeux

Les animateurs pourront découvrir et organiser tous types de jeux (en intérieur, en extérieur, traditionnels, de société ...), les adapter au groupe et à la tranche d'âge afin de les intégrer dans un projet global d'animation.



# BAFD : 4 étapes

## Un stage théorique, formation générale de 9 jours

Il a pour objectif de développer les capacités à exercer les fonctions de directeur de centre de vacances ou de loisirs. Son contenu : pédagogie et méthodologie de projet, administration et éconamat, relations sociales et relations d'autorité, gestion des conflits, règlementation des Accueils Collectifs de Mineurs.

Un premier stage pratique de 14 jours est effectué en Accueil Collectif de Mineurs, avec la rédaction d'un compte-rendu de votre expérience. Il doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent le stage théorique.

Un stage de perfectionnement de 6 jours qui a pour but de parfaire la formation du directeur-stagiaire et d'étendre ses capacités à diriger tout type de séjours.

## Un deuxième stage pratique de 14 jours

Même chose que pour le premier stage avec rédaction d'un bilan de la formation.

Le directeur stagiaire doit impérativement exercer en tant que directeur sur l'un des 2 stages pratiques.

## Conditions :

Etre âgé de 21 ans, être titulaire du BAFA ou diplôme équivalent (ou dérogation obtenue de la Direction Régionale Jeunesse et sports).

A l'issue de l'ensemble de la formation, la DRJS délivre le BAFD après commission.

# Calendrier

		Dates	Tarifs
BAFA Formation Générale (FG)	Formation Générale	24/10 au 31/10/2009	510 €
		13/02 au 20/02/2010	510 €
		10/04 au 17/04/2010	510 €
		12/06 au 19/06/2010	510 €
BAFA Approfondissement	Jeux et grands jeux	26/10 au 31/10/2009	415 €
	Petite enfance	26/10 au 31/10/2009	415 €
	Pratiques artistiques et spectacles	15/02 au 20/02/2010	415 €
	Activités de bord de mer	12/04 au 17/04/2010	415 €
	Jeux de plein air et environnement	19/04 au 24/04/2010	415 €
BAFD	Formation générale	11/06 au 19/06/2010	Internat 680 € Externat demi-pension 580€
	Perfectionnement	14/06 au 19/06/2010	Internat 520 € Externat demi-pension 430€

Adhésion Ligue de l'enseignement : 10 € (à rajouter au prix du stage).

Les prix indiqués comprennent : les frais administratifs, de formation et d'assurance, les frais d'hébergement du déjeuner 1er jour au déjeuner dernier jour (pour les stages en internat), les frais de restauration (uniquement le midi pour les stages en pension), la fourniture de documentation et outils nécessaires à la formation. Toutes les sessions auront lieu en Pays de Lorient selon disponibilités des centres.

Les prix ne comprennent pas : le transport jusqu'au centre, les dépenses personnelles, l'adhésion Ligue de l'enseignement.

## Modalités d'inscription

Pour confirmer une inscription à un de ces stages :

Téléphoner au préalable pour vérifier qu'il y ait encore de la place. Compléter la fiche d'inscription ci-contre, signée par vos parents si vous êtes mineur, et renvoyer votre dossier complet. La fiche d'inscription doit être accompagnée des pièces indiquées ci-contre.

A réception de votre dossier complet, vous recevrez un courrier spécifiant votre préinscription. Une facture, une convocation avec dates, horaires, plan d'accès et liste de covoiturage vous seront expédiés avant le début de la session.

## Les aides

- La CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) verse une aide à tous les stagiaires à la fin du cursus BAFA, sans conditions d'âge ni de ressources. Un imprimé vous sera remis en fin de formation générale.
- La CAF ou à la MSA peuvent accorder une aide complémentaire à leurs allocataires.
- La Direction Départementale Jeunesse et Sports de votre département peut accorder des bourses.
- Le Conseil Général des Côtes d'Armor accorde une aide, selon ressources, aux jeunes de ce département.
- L'ASSEDIC, si vous êtes demandeur d'emploi.
- Certaines mairies accordent des aides à la formation, ainsi que certains Comités d'Entreprise.

Plz ces  
à joindre  
au dossier



**Stage base BAFA :**

- Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité,
- 2 photos d'identité avec nom et prénom au dos,
- 3 enveloppes affranchies à 0,56 € libellées à vos nom et adresse,
- 1 enveloppe au format 23x33 affranchie à 0,90 € libellée à votre nom et adresse,
- 1 chèque d'acompte de 150 € à l'ordre de la Ligue de l'enseignement du Morbihan.

**Stage approfondissement BAFA :**

- Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité,
- 1 photo d'identité avec nom et prénom au dos,
- 3 enveloppes affranchies à 0,56 € libellées à vos nom et adresse,
- 1 chèque d'acompte de 150 € à l'ordre de la Ligue de l'enseignement du Morbihan,
- une photocopie de vos certificats de stage théorique et de stage pratique, validés par la DDJS.

**Stage BAFD :**

- Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité,
- 1 photo d'identité avec nom et prénom au dos,
- 3 enveloppes affranchies à 0,56 € libellées à vos nom et adresse,
- 1 chèque d'acompte de 150 € à l'ordre de la Ligue de l'enseignement du Morbihan,
- une photocopie de votre BAFA ou diplôme équivalent ou dérogation DRDJS

# Fiche d'inscription

A ADRESSER A L'UNE DES FEDERATIONS INDIQUEES AU VERSO

BAFA Formation Générale (FG)

BAFA Approfondissement (A)

Thème : .....

BAFD Formation Générale (FG)



Dates de la session : .....

Lieu : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe :  F  M

Date de naissance : .....

(Attention : avoir 17 ans révolus au 1er jour du stage BAFA (FG) et 21 ans révolus et être titulaire du BAFA ou d'une équivalence, ou d'une dérogation DRDJS, au 1er jour du stage BAFD)

Adresse : .....

..... Code postal : .....

Ville : .....

Tél. (fixe et/ou portable) : .....

Email : .....

Etudes en cours ou profession : .....



Suite de la fiche d'inscription au verso

# AUTORISATION DES PARENTS POUR LES MINEURS

la ligue de  
l'enseignement

Bretagne

Je soussigné(e) .....  
responsable légal, autorise .....  
à participer au stage de formation BAFA. En cas d'urgence, j'autorise que lui soient donnés les soins nécessaires, selon les prescriptions du médecin.

Nous autorisons  Oui  Non les organisateurs à adresser nos coordonnées à l'ensemble des participants afin d'organiser un éventuel covoiturage.

Pour tout désistement seront conservés 35€ de frais de dossier. Lacompte de 150€ est retenu si le désistement a lieu à moins de 15 jours, et il ne sera effectué aucun remboursement en cas d'arrêt en cours de formation. Pour le premier report d'une inscription, aucun frais n'est retenu.

Un stage peut être annulé si les conditions d'effectif ne permettent pas son bon déroulement. La Ligue de l'enseignement s'engage à prévenir les stagiaires au plus tard 21 jours avant la date de début de stage.

Fait à .....

le .....

Signature du responsable légal :

Signature du stagiaire :

**Scissors icon**  
Votre dossier est à adresser à l'une de ces deux fédérations :

Ligue de l'enseignement du Morbihan  
51, av. Chenailier - BP 313  
56103 Lorient cedex  
Tél. 02 97 21 17 43  
Fax 02 97 64 75 38  
e-mail [accueil@ligue56.fr](mailto:accueil@ligue56.fr)  
[www.laligue-morbihan.org](http://www.laligue-morbihan.org)

Fédération des Oeuvres Laïques des Côtes d'Armor  
89, boulevard Edouard Prigent - BP 528  
22005 Saint-Brieuc cedex 1  
Tél. 02 96 94 16 08  
Fax 02 96 01 51 29  
e-mail [sejours@fol22.com](mailto:sejours@fol22.com)  
[www.fol22.com](http://www.fol22.com)